



16ème législature

Question N° : 14993	De Mme Sylvie Bonnet (Les Républicains - Loire)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur et outre-mer		Ministère attributaire > Intérieur et outre-mer
Rubrique >administration	Tête d'analyse >Décentralisation des services centraux du ministère de l'intérieur	Analyse > Décentralisation des services centraux du ministère de l'intérieur.
Question publiée au JO le : 13/02/2024 Date de renouvellement : 21/05/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Sylvie Bonnet appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur la décentralisation des services centraux du ministère de l'intérieur visant à rapprocher les administrations des citoyens. M. le ministre s'était engagé, en mars puis en août 2022, à ce que le Centre national de formation de la police judiciaire (CNFPJ) et le Centre national de formation au renseignement opérationnel de la direction générale de la gendarmerie nationale (CNFRO) s'installent à Saint-Étienne à partir du troisième trimestre 2023, avec 70 agents du ministère de l'intérieur ainsi que les fonctions de soutien pour accueillir 4 000 stagiaires chaque année pour des formations d'une durée de 3 à 9 semaines. Elle souhaite connaître l'état d'avancement de ce projet de décentralisation très attendu dans la Loire, dans un contexte marqué par les nombreuses incertitudes entourant l'avenir du siège social de Casino, premier employeur privé du département.